

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### SILVER CONDUCTIVE PAINT

#### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial SILVER CONDUCTIVE PAINT  
 No du produit SCP, ESCP03B, ESCP26G, ESCP50G, ZE

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Highly conductive silver loaded paint for track repair and pinpoint shielding  
 Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK  
 WENTWORTH LTD  
 ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
 ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE  
 LE65 1JR  
 UNITED KINGDOM  
 +44 (0)1530 419600  
 +44 (0)1530 416640  
 info@hkw.co.uk

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

#### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Flam. Liq. 2 - H225
Pour l'homme	STOT Single 3 - H336
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

F;R11. R67.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement

Danger

Mentions De Danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils De Prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

# SILVER CONDUCTIVE PAINT

P280

Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils De Prudence Supplémentaires

P261

Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

## 2.3. Autres dangers

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

<b>SILVER</b>	30-60%
No CAS : 7440-22-4	No CE : 231-131-3
Classification (CE 1272/2008) Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) Non classé.
<b>1-ETHOXYPROPAN-2-OL</b>	10-30%
No CAS : 1569-02-4	No CE : 216-374-5
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) R10 R67
<b>ETHANOL</b>	10-30%
No CAS : 64-17-5	No CE : 200-578-6
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225	Classification (67/548/CEE) F;R11
<b>ACÉTONE</b>	5-10%
No CAS : 67-64-1	No CE : 200-662-2
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 EUH066 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67
<b>ACÉTATE D'ÉTHYLE</b>	1-5%
No CAS : 141-78-6	No CE : 205-500-4
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 EUH066 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

# SILVER CONDUCTIVE PAINT

## Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

#### Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Garder à l'air frais, au chaud et au repos, de préférence en position assise, confortable, le dos droit. Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Rincer rapidement la peau contaminée avec du savon ou un détergent doux et de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et les laver comme indiqué ci-dessus. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

#### Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Inhalation

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

#### Ingestion

Nausée, vomissements.

#### Contact avec la peau

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

#### Contact avec les yeux

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

Utiliser : Mousse résistante à l'alcool. Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Peut exploser en cas de chauffage ou en cas d'exposition aux flammes ou aux étincelles.

#### Risques particuliers

Compte tenu de la taille réduite de l'emballage, le risque d'inhalation de gaz de combustion ou de fumée est minime.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

#### Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

# SILVER CONDUCTIVE PAINT

## **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

## **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

## **6.4. Référence à d'autres sections**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

#### **Critères De Stockage**

Entreposage des liquides inflammables.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ACÉTATE D'ÉTHYLE	VLEP	400 ppm	1400 mg/m <sup>3</sup>			
ACÉTONE	VLEP	500 ppm	1210 mg/m <sup>3</sup>			
ETHANOL	VLEP	1000 ppm	1900 mg/m <sup>3</sup>	5000 ppm	9500 mg/m <sup>3</sup>	
SILVER	VLEP		0,1 mg/m <sup>3</sup>			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### **ACÉTONE (CAS: 67-64-1)**

#### **DDSE**

Industrie	Dermique	Long terme	Effets systémiques	186 mg/kg/jour
Industrie	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	1210 mg/m <sup>3</sup>
Industrie	Inhalation.	Court terme	Effets locaux	2420 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	62 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	200 mg/m <sup>3</sup>

#### **CPSE**

Eau douce	10.6	mg/l
Eau de mer	1.06	mg/l
Libération intermittente	21	mg/l
ITER	100	mg/l
Sédiment (eau douce)	30.4	mg/kg
Sédiment (eau de mer)	3.04	mg/kg
Sol	29.5	mg/kg

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Équipements de protection**



# SILVER CONDUCTIVE PAINT

## Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

## Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

## Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). Porter un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P3.

## Protection des mains

Porter des gants de protection. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants en nitrile sont recommandés.

## Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. EN166

## Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

## Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Argent.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	56 - 132 (132.8 - 269.6 F)
Densité relative	1.44 @ 20 °c (68 F)
Pression de vapeur	> 110 - 175 Pa 50°C
Point d'éclair (°C)	12 (53.6 F) CF (Creuset fermé).
Temperature d'auto-inflammation (°C)	255 (491 F)
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	1.3
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	19

### 9.2. Autres informations

Volatile Par Volume (%)	50
Composés organiques volatils (COV)	850 g/litre

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information requise.

#### Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

# SILVER CONDUCTIVE PAINT

## Matières À Éviter

Acides forts. Oxydants forts.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

#### Inhalation

Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

#### Ingestion

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

#### Contact avec la peau

L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation.

#### Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux.

#### Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

#### ETHANOL (CAS: 64-17-5)

##### Toxicité aiguë:

##### Toxicité aiguë (DL50 orale)

6200 mg/kg Rat

##### Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 20000 mg/kg Lapin

##### Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 8000 mg/l (vapeurs) Rat 4 heures

#### ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

##### Toxicité aiguë:

##### Toxicité aiguë (DL50 orale)

5800 mg/kg Rat

##### Toxicité aiguë (DL50 dermique)

15800 mg/kg Lapin

##### Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

76 mg/l (vapeurs) Rat 4 heures

#### ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS: 141-78-6)

##### Toxicité aiguë:

##### Toxicité aiguë (DL50 orale)

5620 mg/kg Rat

##### Toxicité aiguë (DL50 dermique)

18000 mg/kg Lapin

##### Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

1620 ppmV (gaz) Rat 4 heures

# SILVER CONDUCTIVE PAINT

SILVER (CAS: 7440-22-4)

Dose Toxique 1 - DI 50

>2000 mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50

100 mg/kg (oral souris)

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Aucune donnée n'est disponible sur l'écotoxicité du produit. On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

##### ETHANOL (CAS: 64-17-5)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 48 heures 8140 mg/l

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures > 9268 mg/l Daphnia magna

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CI50 72 heures 5000 mg/l

##### ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 5540 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

CL50 96 heures 11000 mg/l Poisson d'eau douce

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 12600 mg/l Daphnia magna

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CSEO 96 heures 430 mg/l Algues d'eau douce

##### ACÉTATE D'ÉTHYLE (CAS: 141-78-6)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 270 mg/l

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 2306 mg/l Daphnia magna

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

### Dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

##### ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

Degradeabilité

Le produit est facilement biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

### Mobilité :

Ne pas considéré comme mobile.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# SILVER CONDUCTIVE PAINT

## Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Absorber avec de la vermiculite ou du sable sec et éliminer dans un site d'enfouissement agréé. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	1263
No. UN (IMDG)	1263
No. UN (ICAO)	1263

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport PAINT

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	3
Classe ADR/RID/ADN	Classe 3 : Liquides inflammables.
No. D'Étiquette ADR	3
Classe IMDG	3
Classe/Division ICAO	3

Étiquettes De Transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	II
Groupe d'emballage IMDG	II
Groupe d'emballage ICAO	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-E, S-E
Code Hazchem	•3YE
No. De Danger (ADR)	33
Code restriction de tunnel	(D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

# SILVER CONDUCTIVE PAINT

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, avec modifications.

### Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

### Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par Helen O'Reilly

Date de révision APRIL 2013

Révision 10

No FDS 10548

### Phrases - R (Texte Intégral)

R11 Facilement inflammable

R10 Inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Mentions De Danger Complètes

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.